

Commission des finances
1530 Payerne

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 14 mai 2012

<p>Rapport de la commission des finances sur le préavis n° 6/2012 Transformations et rénovations intérieures de l'Hôtel de Ville, remise à niveau des installations électriques et changement de la centrale téléphonique</p>

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'art. 52 al. 4 let. h du règlement du Conseil communal, la commission des finances vous fait part de son avis sur les implications financières liées au préavis cité en titre, adopté par la Municipalité le 18 avril 2012.

Pour l'étude de ce préavis, la commission des finances s'est réunie à trois reprises. La deuxième séance s'est déroulée en présence de MM. le Municipal Jacques Henchoz et le boursier Bernard Moreillon.

Analyse :

La commission des finances reconnaît, au regard notamment de la vétusté des locaux du 1^{er} étage, la nécessité impérative de procéder aux travaux proposés. L'Hôtel de Ville, en sa qualité de siège de l'administration communale, se doit de refléter l'image dynamique que Payerne entend se donner.

Toutefois, la commission des finances regrette les frais engendrés par la réorganisation du rez-de-chaussée, alors même que ces locaux ont été rénovés il y a moins de dix ans.

S'agissant plus précisément du financement de ces travaux, celui-ci n'appelle pas de commentaires particuliers. Le recours à l'emprunt pour cet objet est, à l'heure actuelle, supportable pour les finances communales.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission des finances émet un avis favorable, à l'unanimité de ses membres, sur le financement tel que proposé de cet objet et vous propose d'accepter les conclusions municipales telles que présentées.

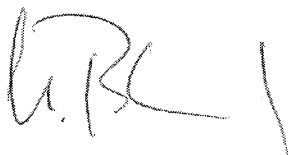
Veuillez croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, à l'expression de nos sentiments dévoués.

La commission des finances :

Jacques Olivier Piguet,
Président-rapporteur



Urs Berchtold



Djordje Ney



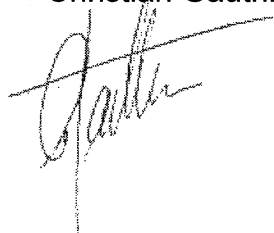
Bernard Verly



André Baudois



Christian Gauthier



Franck Magnenat

